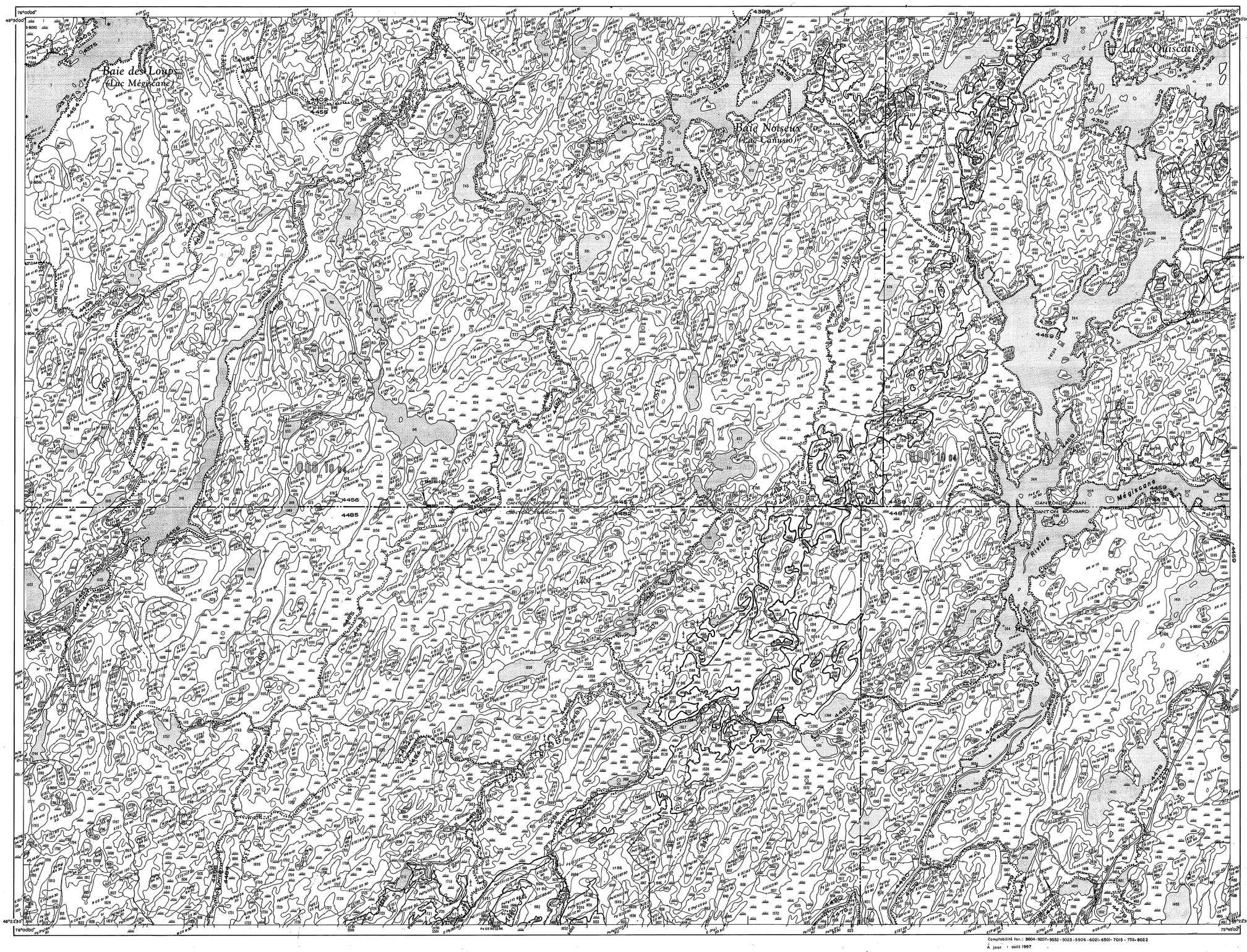

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cp
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite ..... cd
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe de protection ..... cp
Plantation (boutures ou plants) ..... bp
Plantation à racines nues ..... pr
Plantation en récipients ..... pr
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... en
Récolte commerciale ..... rc
Récolte dans les lisières boisées (bande de lisère) ..... lb

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — — à épinette noire et/ou pin rouge	R (EP)
— — — à pin blanc	R (PB)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à pin rouge (rabane)	R (PR)
— — — à peuplier	R (Peu)
— — — à mélèze	R (M)
Pessière	E
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge couvrant plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — — à thuya (cèdre)	E (Ce)
— — — à mélèze	E (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — — à pin gris	E (PG)
— — — à peuplier	E (Peu)
— — — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	E (S)
— — — (plantation de sapin mélangé)	E (P S)
— — — (plantation d'épinette noire)	E (P E)
— — — (plantation d'épinette blanche)	E (P S)
Sapinière	S
— — — (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — — à thuya (cèdre)	S (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — — à pin rouge	S (PR)
— — — à pin gris	S (PG)
— — — à peuplier	S (Peu)
— — — à mélèze	S (M)
— — — (plantation de sapin baumier)	P S (B)
Pinède à pin blanc	P
— — — avec pin rouge	P (PR)
— — — (le pin blanc occupant plus de 75% de la portée résineuse)	P (P)
— — — avec thuya (cèdre)	P (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — avec mélèze	P (M)
— — — avec peuplier	P (Peu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — (plantation)	P (P)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (P)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec peuplier	Pr (Peu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr (P)
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (P)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (M)
— — — avec peuplier	Pg (Peu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg (P)
Cédrière	C
— — — (le thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à peuplier	C (Peu)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	C (P C)
Prucheraie	Pr
— — — (la pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — — à pin gris	Pr (PG)
— — — à peuplier	Pr (Peu)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr (P)
MÉLÈZIN	M
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — — à thuya (cèdre)	M (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — — à pin rouge	M (PR)
— — — à pin gris	M (PG)
— — — à peuplier	M (Peu)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	M (L)
— — — (plantation de mélèze japonais)	M (L)
— — — (plantation de mélèze brion)	M (L)

TYPE DE COUVERT

	Feuillage hiver	Feuillage réponse
MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)		
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F(PG)	F(PG)
— — — — — avec pin blanc	F(PB)	F(PB)
— — — — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)
— — — — — avec peuplier	F(Peu)	F(Peu)
— — — — — avec sapin	F(S)	F(S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E)
Bouleaux à bouleaux blancs	B(B)	B(B)
— — — — avec épinettes noire ou rouge	B(E)	B(E)
— — — — avec pin gris	B(PG)	B(PG)
— — — — avec pin blanc	B(PB)	B(PB)
— — — — avec pin rouge	B(PR)	B(PR)
— — — — avec peuplier	B(Peu)	B(Peu)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	B(J)	B(J)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F(PB)	F(PB)
— — — — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)
Peuplerais avec sapin	Pe(S)	Pe(S)
— — — avec pin gris	Pe(PG)	Pe(PG)
— — — avec pin blanc	Pe(PB)	Pe(PB)
— — — avec pin rouge	Pe(PR)	Pe(PR)
— — — avec épinettes noire ou rouge	Pe(E)	Pe(E)
Frênaies avec résineux	Fr(R)	Fr(R)
Ostraies rouge résineux	Or(R)	Or(R)
Ostraies avec résineux	Ost(R)	Ost(R)
Mélangés à feuillus tolérants	M(F)	M(F)
— — — — sur station humide	M(F)	M(F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — — à essences intolérantes	F
— — — à essences tolérantes	F
— — — sur station humide (plantation)	F
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— — — à bouleaux jaunes	B
Peuplerais	Pe
Ostraies rouge	Or
Ostraies	Ost
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ost (B)
— — — à peuplier	Ost (Peu)
— — — à feuillus d'essences intolérantes	Ost (F)
— — — à feuillus d'essences tolérantes	Ost (F)
Ostraies d'érable à sucre	Ost (Er)
— — — à bouleaux jaune	Ost (J)
— — — à peuplier	Ost (Peu)
— — — à peuplier hybride	Ost (Ph)
— — — à tilleul d'Amérique	Ost (T)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	dd
Dénudé et semi-dénudé humide	dh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bandes	cpb
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Chablis partiel	cp
Chablis total	ct
Brûlis partiel	brp
Brûlis total	bt

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis total	ch
Endroit sévère	ds
Friche	f
Pépinière	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-50 (ans)	50-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeunes inéquiennes: Peuplements majoritairement composés de tiges entre 0 et 30 ans.
Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 80 ans.
Vieux inéquiennes: Peuplements majoritairement composés de tiges de plus de 80 ans.
Autres peuplements: majorité des tiges de plus de 80 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	20m 1	17m 2	14m 3	11m 4	8m 5	5m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 40 %	P
Forte	41 à 50 %	P
Abrupte	51 % et plus	P

Superficie entourée de pentes ≥ 51%

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 ce 50 ⊖ ⊕
- S — sapinière
- 1 — densité
- E — épinette noire et/ou épinette rouge
- 1 — classe de pente
- C — cédrière
- 1 — classe d'âge
- ce — origine
- 50 — classe de hauteur
- ⊖ — classe de défoliation
- ⊕ — classe de densité

R C1 c1 E1 P
- R — résineux
- C1 — classe de pente
- c1 — classe d'âge
- E — origine
- 1 — classe de hauteur
- P — classe de densité
- ∞ — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. DYNG. FOR.-LE GROUPE DEYADE INC.
SIGNATURE: Jean-Louis Simard

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. DYNG. FOR.
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986; Année de publication: 1987; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 16° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 84-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion: 000 10 04
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 403 09
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 84 900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 44-78*
Région écologique: 6c2
Municipalité régionale de comté M.R.C. 830 VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-C-9	32-B-12	32-B-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-C-8	32-B-5	32-B-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-C-1	32-B-4	32-B-3	

32 B/5 N.O.

Comptabilité for.: 8604-9207-9532-5023-5506-6021-6501-7015-7518-8022
À jour : avril 1997